

LE PLAN CLIMAT

PARIS-SACLAY BILAN
2019-2024 MI-PARCOURS

SYNTHÈSE

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

ÉDITO

L'agglomération Paris-Saclay a été l'une des premières en Île-de-France à adopter son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette feuille de route globale définit un cadre d'action pour 5 ans (2019-2024) avec en vue un triple objectif à atteindre d'ici 2030 : réduction de 34 % des émissions de gaz à effet de serre, réduction de 23 % des consommations énergétiques et augmentation de 20 % de la part des énergies renouvelables.

Notre bilan à mi-parcours témoigne de la qualité et de la pertinence des mesures qui ont été déployées jusqu'à présent : 116 des 126 actions envisagées sont en cours de mise en œuvre, avec des résultats très probants notamment en termes de performance énergétique.

De manière générale, le déploiement de notre Plan Climat a permis d'avancer sur de très nombreux domaines : économies d'énergie, rénovation des logements, biodiversité, développement des mobilités alternatives, économie circulaire...

Ces avancées reposent sur l'engagement de tout un écosystème d'acteurs (collectivités locales, associations, entreprises privées, habitants de l'agglomération...), convaincus de la nécessité d'agir ensemble pour réussir la transition écologique de notre territoire : merci à eux pour leur implication et leur contribution à cette œuvre commune qui engage notre avenir.

Ce bilan de mi-parcours de notre Plan Climat est un encouragement à poursuivre notre action et à aller encore plus loin.



Grégoire de Lasteyrie
*Président de la Communauté
d'agglomération Paris-Saclay,
Maire de Palaiseau*



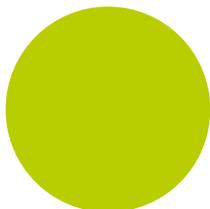
Sandrine Gelot
*Vice-présidente à la transition
écologique, Maire de Longjumeau*

PLAN CLIMAT PARIS-SACLAY 2019-2024

QU'EST CE QU'UN **PLAN
CLIMAT AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL** (PCAET)?

Introduit par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le PCAET vise à déployer, dans les territoires, une action collective au service de la lutte contre le changement climatique, du développement des énergies renouvelables, de l'amélioration de la qualité de l'air et de la maîtrise des consommations d'énergie.





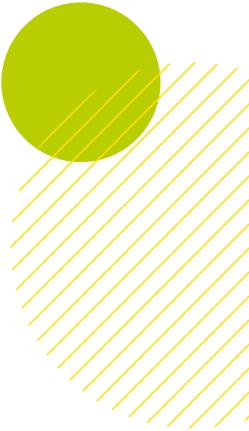
**Le Plan Climat Air Énergie
Territorial Paris-Saclay
2019-2024**, élaboré en
co-construction avec l'ensemble
des parties prenantes -
préfecture, habitants, communes,
élus locaux, partenaires
publics, acteurs économiques,
académiques et associatifs...
- a été approuvé en Conseil
communautaire le **26 juin 2019**.
Le Plan Climat Air Énergie
déploie une stratégie sur 6 ans
autour de 9 axes, déclinés en
126 mesures concrètes pour
un cadre de vie durable et
responsable.



OBJECTIFS DU PCAET DE PARIS-SACLAY

Fondés sur un large diagnostic intégrant des éléments factuels tels que les principaux secteurs énergivores ou émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire, et les ressentis de la population en matière environnementale, les objectifs du Plan Climat de Paris-Saclay sont ambitieux, réalistes et atteignables.

Ainsi par exemple, à l'horizon 2030 :

-  **Réduction de 34 % des émissions de gaz à effet de serre**
 -  **Réduction de 23 % des consommations énergétiques**
 -  **Part du recours aux énergies renouvelables élevée à 20 %**
- 
- 

LES PARTENAIRES DU PLAN CLIMAT PARIS-SACLAY

Les 27 communes de l'agglomération

13 chartes d'engagement communal air-énergie-climat ont été adoptées, au travers desquelles les villes définissent des actions concrètes pour agir localement.

Un écosystème d'acteurs

ALEC Ouest Essonne

SIOM

AirParif

ANAH

EDF

HESTIA

Wever

CEREMA

COOP-ERE

TERRE ET CITE

TRIANGLE VERT

CentraleSupélec

ADEME

Région

Département

UE

IDFM

CLER

ect.

L'Agence Locale de l'Énergie et du climat, (ALEC) partenaire privilégié

Mobilisation citoyenne

(Source : enquête BVA, avril 2022)

- 9% des habitants font partie d'une association implantée sur le territoire en lien avec l'environnement ou le climat
- 77% des habitants de l'agglomération souhaitent agir ou agissent déjà contre le changement climatique, en particulier sur la thématique des déchets (86% des habitants ont modifié leurs comportements depuis 3 ans), l'alimentation (79%) et les mobilités (63%)
- 76% en sont inquiets, 71% sont personnellement affectés
- 37% des habitants de l'agglomération connaissent le PCAET



AGIR POUR LE CLIMAT C'EST

-  Agir sur son niveau de vie en réalisant des économies en matière de consommation d'énergie dans son logement
-  Préserver sa santé, en mangeant mieux
-  Favoriser la cohésion sociale, en rencontrant des nouvelles personnes sur des thématiques partagées (entraide, prêt de matériel, etc.)
-  Contribuer aux **17 objectifs**  de développement durable adoptés par les Nations Unies et à atteindre, d'ici les 15 prochaines années. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.



Depuis 2019 que s'est-il passé ?

OBTENTION DU LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'agglomération a obtenu sa troisième étoile du label « Territoire Engagé Transition Écologique ». Elle est la première en Île-de-France à atteindre ce niveau. Ce label, délivré par l'**ADEME** , témoigne de la qualité des actions, des réalisations et des ambitions portées au regard des enjeux climat, air, énergie.

116 ACTIONS
DU PLAN
CLIMAT **SUR 126**
SONT **EN COURS**
DE MISE EN
ŒUVRE

Répartition des actions selon leurs niveaux d'avancement
au 30 juin 2022



ÉTAT D'AVANCEMENT DES 9 AXES DU PCAET

Bâtiment

réduire la consommation d'énergie des bâtiments

Actions 1 à 19

- En 2021, 1 643 dossiers de subventions MaPrimeRénov' ont été accordés. Ces subventions sont dédiées à la rénovation énergétique des logements (études et travaux).
- Les travaux de rénovation énergétique ont été subventionnés à hauteur de 40 %, en moyenne, par des aides dédiées.
- 130 ménages en précarité énergétique accompagnés entre 2019 et 2021.
- 5 700 lots sur 86 copropriétés ont été suivis dans le cadre de la rénovation des copropriétés.
- Sur la période 2015-2020, dans le cadre des opérations programmées de l'amélioration de l'habitat (OPAH), des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés pour un montant total de 14,7 millions d'euros.

Comment agir ?

▶ Me renseigner sur la
rénovation énergétique
de mon logement auprès
de **Paris-Saclay Rénov'** :
01 84 77 77 77 

Mobilités

se déplacer mieux et moins

Actions 20 à 46

- Part de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail en baisse entre 2013 et 2021 (61,9% à 58,1% - résultats partiels)
- Une fréquentation des transports en commun fortement impactée par la crise sanitaire
- Une plus grande utilisation des bornes de recharge des véhicules électriques. 248 tonnes de CO₂ équivalent évitées entre juin 2020 et février 2022
- Reprise progressive du covoiturage après la crise sanitaire
- +21,2% de voies cyclables sur le territoire depuis le diagnostic du PCAET
- 8 681 places de stationnement vélo

Comment agir ?

▶ J'identifie les bornes de recharge des véhicules électriques

▶ J'utilise les transports en commun

▶ Je passe à une mobilité douce : cartographie des voies cyclables

▶ Je participe au diagnostic maMob'

Économie circulaire

développer
une économie
circulaire

Comment agir ?

▶ Je réduis mes déchets

▶ Je participe au plan compostage de l'agglomération

Actions 47 à 72

- 801 vieux mobiles collectés, sur 13 sites dans le cadre de l'opération de reconditionnement et recyclage des mobiles usagés
- La collecte des déchets ménagers connaît une légère hausse sur le périmètre du SIOM et baisse sur le territoire géré en direct par l'agglomération entre 2017 et 2021.
- Lancement du plan compostage et de la collecte des bio-déchets
- Partenariats avec Solicycle, la Recyclerie sportive située à Massy

Action citoyenne

agir au quotidien
pour changer ensemble

Actions 73 à 84

- 4 réseaux COOP-ERE ainsi que des projets collectifs sont mis en place : achats groupés, jardins partagés,...
- 22 écoles tous niveaux confondus ont intégré le réseau « Eco-Ecoles ».

Comment agir ?

- ▶ Je deviens **ambassadeur des actions du Plan climat**  en en parlant à mes amis, mes collègues, mes voisins, ma famille...
- ▶ Je sollicite ma mairie pour des **projets citoyens**

Environnement

**préserver les ressources
naturelles et favoriser une
agriculture locale durable**

Actions 85 à 95

- 21 points de vente à la ferme
- 9 AMAP, 6 épiceries sociales
- 3 exploitations bio supplémentaires entre 2018 et 2022, pour un total de 14 (+ 214 ha de surfaces bio en plus)

*Source : données issues de
l'Observatoire régional de
l'Agriculture Biologique
- GAB Île-de-France*

Comment agir ?

- ▶ Je mange local et bio grâce à la **cartographie des circuits courts** 
- ▶ Je mange **les produits de saison** 

Énergies renouvelables

produire et distribuer
des énergies renouvelables
et citoyennes

Actions 96 à 103

- Hausse de 7,6 % de l'énergie fournie par les réseaux de chaleur entre 2018 et 2020
- Augmentation du nombre d'installations photovoltaïques : 640 en 2018, 723 en 2020

Comment agir ?

▶ Je monte un **projet citoyen de production d'énergie renouvelable** 

▶ J'étudie la possibilité de produire et consommer des énergies renouvelables chez moi en appelant **Paris-Saclay Rénov'** 
au **01 84 77 77 77**

Aménagement

aménager et
urbaniser autrement pour
une meilleure qualité de vie

Comment agir ?

▶ Je contacte **Paris-Saclay Rénov'** pour les projets de construction ou de rénovation touchant les éléments extérieurs du bâti :
01 84 77 77 77

Actions 104 à 112

- 10 agents territoriaux ont été formés à l'urbanisme durable en 2020.

Suivi et financement

financer, suivre et faire vivre le Plan Climat

Actions 121 à 126

- 13 chartes communales adoptées
- 1,4 millions d'euros obtenus en financement

Exemplarité

vers des services publics exemplaires

Actions 113 à 120

- Un plan aggro éco-responsable pour réduire de 10 % les consommations d'énergie a été élaboré. 75 % du plan est mis en place ou est en cours de réalisation.
- 1/3 des agents de l'agglomération ont répondu au diagnostic **maMob'** .
- Une consommation d'énergie moyenne par m² de bâtiment de l'agglomération en baisse en 2021 par rapport à 2019.
- Sur 17 communes, diminution de 21 % de la consommation d'énergie liée à l'éclairage public, entre 2018 et 2021. En 2022, 50 % des points lumineux gérés par l'agglomération étaient passés en LED.
- Mise en place du plan de sobriété énergétique, formation et sensibilisation des agents
- Formation à la fresque du climat
- Achat de vélos électriques pour les courts déplacements professionnels



Comment agir ?

▶ Je réalise mon diagnostic

maMob' 



DANS LES COMMUNES

- Des **chartes d'engagement communal** air-énergie-climat ont été adoptées, au travers desquelles les villes définissent des actions concrètes pour agir localement. En 2022, 13 d'entre elles ont signé une charte communale et une dizaine d'autres est en cours.
- 15 communes sont lauréates d'au moins un **programme d'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE)**. 10 autres sont déjà bien engagées dans la rénovation énergétique de leur patrimoine communal et pourront ainsi répondre plus facilement aux obligations du décret tertiaire (2019) qui impose aux locataires et propriétaires de bâtiments tertiaires une diminution de leurs consommations énergétique.
- **Éclairage public** : extinction, abaissement... 7 communes ont bénéficié d'un gain énergétique de 70% via un marché de performance énergétique. L'agglo le gère et y travaille pour 16 communes.
- 18 communes mettent à jour leur **plan vélo** conjointement avec celui de l'agglo, 3 autres sont en cours de finalisation ou ont finalisé le leur.
- De nombreux **PLU** intègrent déjà les enjeux climat-air-énergie.
- Les **écoles** de 18 communes s'approvisionnent en partie **bio et/ou local**. 15 mettent en place le **tri des déchets**. De nombreuses actions de sensibilisation sur l'alimentation, les déchets, la biodiversité, la mobilité et le climat sont déployées dans les écoles.
- 16 communes bénéficient de lieux propices à l'**économie circulaire** : points de collecte, boîtes à livres, repair café, composteurs, recyclerie...
 - 19 communes mènent des **actions internes auprès de leurs agents** (extinction de lumière, tri des déchets, gestion du parc de véhicule).
- Les communes intègrent les critères environnementaux dans leurs marchés.
- **Énergies renouvelables** : Installation de la plus grande ferme solaire d'Île-de-France à Marcoussis, de réseaux de chaleur en géothermie, bois et récupération de chaleur, de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics...



Déjà des résultats

CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GES



→ **Consommations d'énergies :**

Sur 2018-2020 (résultats partiels), une baisse est constatée (-2,5%)

→ Sur les **émissions de GES**, une diminution de 3% entre 2020 et 2018 (résultats partiels), permettant de se rapprocher de l'objectif fixé dans le PCAET



→ **Focus sur le logement :**

- baisse de 8,4% des consommations d'énergie entre 2020 et 2015 (résultats partiels)
- baisse de 15,5% des émissions de gaz à effet de serre entre 2020 et 2015 (résultats partiels)

UNE TENDANCE POSITIVE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR



77% des habitants se sentent concernés par les problèmes liés à la qualité de l'air extérieur. La tendance est encourageante sur les émissions de dioxyde d'azote (NO₂) et particules fines (PM₁₀ et PM_{2.5})

- ▶ Une diminution constatée des émissions d'oxydes d'azote (NO_x), mais qui ne permet pas encore d'atteindre les objectifs fixés par le Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA).
- ▶ La concentration moyenne en particules PM₁₀ entre 2009 et 2019 a baissé de 45 % sur la station de fond de l'Essonne (Bois-Herpin).
- ▶ Les émissions de PM_{2,5} ont diminué entre 2005 et 2020. Les objectifs du PREPA devraient être atteints si la trajectoire est suivie.

Continuons d'agir

Si de nombreuses mesures de lutte contre le changement climatique sont mises en œuvre, les émissions de gaz à effet de serre dans le monde continuent d'augmenter (sources : **dernier rapport du GIEC**). Il faudrait, au niveau mondial, pour respecter l'objectif de l'**accord de Paris sur le climat** (2015 - COP21), diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 2019.

Sur le territoire de Paris-Saclay, on constate une tendance à la baisse des consommations d'énergies par rapport à 2018. Cette baisse n'est pas encore assez prononcée pour atteindre les objectifs fixés par le Plan Climat.



Comment agir ?

➔ Continuons de nous mobiliser, notamment sur les sujets de la mobilité, des bâtiments et de la consommation au quotidien, premiers secteurs émetteurs de gaz à effet de serre sur notre territoire. **Évaluez-vous et trouvez des pistes d'actions.**

➔ **Visons plus de sobriété** dans notre vie quotidienne, notre consommation, et notre utilisation du numérique.

➔ **Adaptons-nous aux conséquences du changement climatique :** préserver les ressources, notamment l'eau, être attentif à la préservation de la biodiversité, ne pas abuser de la climatisation...

➔ **Être éco-responsable au bureau**

➔ **Consommer responsable**

➔ **Faire des économies au quotidien**

➔ **Guide comment agir pour la planète**



PARIS SACLAY

Communauté d'agglomération

21 rue Jean Rostand
91898 Orsay cedex
01 69 35 60 60

www.paris-saclay.com

